

## La « régionalité linguistique » dans la Romania et en français

### 0. Objectifs

La « régionalité » linguistique s'inscrit dans la logique plus générale de la variation de la langue dans l'espace. Pour sa définition, il est indispensable de la distinguer d'autres phénomènes qui concernent la dimension de l'espace en linguistique, comme notamment les dialectes primaires et secondaires ou les effets d'une codification pluricentrique. De telles distinctions sont compliquées par la coexistence des langues régionales avec d'autres types de variétés diatopiques dans les sociétés contemporaines. Nous essaierons par la suite d'opérer les distinctions terminologiques qui s'imposent pour bien cerner la nature de la variation régionale et pour pouvoir nous interroger sur l'utilité du français comme objet d'étude pour la « régionalité » linguistique.

### 1. La variation de la langue dans l'espace et la régionalité linguistique

#### 1.1. Observations préliminaires

La variabilité fait partie des facteurs constitutifs du fonctionnement de la langue, tout comme sa nature de système sémiologique, son ancrage dans l'inconscient ou ses trois fonctions de base – sociale, cognitive et créative. Sans variation, la langue ne peut pas remplir ces fonctions et agir sur l'activité cérébrale.

Toute variation est d'abord idiosyncratique et peut ensuite être partagée et se généraliser dans les traditions de discours, dans le diasystème ou dans la configuration linguistique.<sup>1</sup> Parmi les types de variations collectives – diatopique, diastratique et diaphasique –, la variation dans l'espace est la plus ancienne, celle qui est le plus fortement ancrée dans la phylogénèse de l'espèce et dans l'histoire de l'humanité. Elle est responsable de la genèse et du développement des différentes langues de la terre, nées par différenciation entre des groupes de locuteurs qui se séparaient. Ce processus a débuté aux origines de la langue articulée, et se poursuit jusqu'aux époques récentes : la diversification des langues romanes entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècles ou encore celle entre le galicien et le portugais depuis le XIV<sup>e</sup> siècle en sont des témoignages.

La différenciation des langues dans l'espace est un processus graduel qui peut mener

---

<sup>1</sup> Cf. Gleßgen 2005 et - pour l'ensemble de ce paragraphe - Gleßgen [s.p.], chap. 0.2 ; 1.5.

jusqu'à l'incompréhension totale par la formation de « langues-écart »<sup>2</sup> ; quand les variétés restent intercompréhensibles et proches d'un point de vue typologique, elles peuvent être considérées comme des « dialectes » d'une même langue. L'introduction de l'écrit et des phénomènes d'élaboration linguistique a mené à la diversification de tels processus, notamment par l'apparition des « langues par élaboration »<sup>3</sup>, mais aussi par le développement des dimensions diastratique et diaphasique ; toutefois, la genèse de nouvelles langues reste d'abord liée à l'espace.

Dernière observation : la distribution des phénomènes linguistiques dans l'espace répond à un ordre certain ; celui-ci est net pour les dialectes, dont les transformations s'inscrivent clairement dans la logique de la distance : dans les sociétés traditionnelles, deux variétés dialectales, proches dans l'espace, se ressemblent normalement plus que deux variétés dialectales en des lieux éloignés ; la distance linguistique à partir d'un lieu donné augmente systématiquement avec la distance géographique.<sup>4</sup> Ce raisonnement vaut aussi pour les langues qui appartiennent à une même famille (le portugais ressemble plus à l'espagnol qu'au catalan, celui-ci plus à l'occitan qu'au français ou à l'italien). De façon générale, il existe encore maintenant des relations de proximité dans l'espace entre les différentes langues de la terre, même si le temps a enterré nombre d'autres relations identifiables dans le passé.

## 1.2. Conditions de genèse de la régionalité linguistique

Dans la mesure où la régionalité linguistique participe à la variation de la langue dans l'espace, elle répond à des constantes anthropologiques fortement ancrées. Toutefois, elle représente un phénomène extrêmement récent dans l'histoire des langues. En contraste avec la différenciation dialectale primaire, elle reflète un type de variation diatopique reposant sur une langue déjà « neutralisée » ou « élaborée » (Kloss). Sa genèse ne peut donc être antérieure à la formation des premières langues élaborées et, par conséquent, au développement de l'écrit. En termes historiques, elle est postérieure à la formation des premiers empires ou royaumes, à qui nous sommes redevables, entre autres, de l'invention de l'écriture.<sup>5</sup> La régionalité n'a pu entrer dans l'histoire qu'avec les grands empires de l'Antiquité ou avec l'empire chinois qui, le premier, a couvert un territoire très étendu.

La standardisation croissante des langues écrites occidentales à travers tout le deuxième millénaire de notre ère a ensuite favorisé le phénomène de la régionalité qui connaît son apogée grâce à l'alphabétisation aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Celle-ci conduit, dans les sociétés concernées, à la généralisation des langues standard et donc à un terrain particulièrement propice à la régionalisation.

<sup>2</sup> Cf. Kloss 1987 ; – en français : MULJAČIĆ 1985.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder une seule carte dialectométrique de l'ALF, cf. infra Goebel 166 sqq.

<sup>5</sup> Cf. Diamond 1997 ; l'élaboration linguistique n'a d'utilité que dans des sociétés d'une certaine taille, étendues dans l'espace et hiérarchisées ; l'écrit contribue considérablement à l'élaboration et à la neutralisation de la langue, même s'il n'en est pas une condition *sine qua non*.

Dans les langues contemporaines, la variation de type régional concerne par conséquent uniquement les langues « neutralisées » et, notamment, les langues standard actuelles. Le nombre de langues touchées par le phénomène est réduit – peut-être 3 à 5 % des langues de la terre sont standardisées –, mais le nombre de leurs locuteurs est très important. Le phénomène de régionalité semble s'intensifier avec le degré de standardisation et d'alphabétisation, ce qui fait qu'il touche de nombreuses langues occidentales : l'anglais, l'allemand, le russe ou la plupart de langues romanes (français, espagnol, portugais, italien, roumain, catalan) qui, seules, nous intéresseront ici.

## 2. Régionalité et dialectes

### 2.1. Les dialectes primaires

La régionalité linguistique s'oppose à d'autres formes de variation diatopique à l'intérieur d'un même espace variationnel, notamment aux dialectes. La différence est nette, d'un point de vue définitoire, avec les dialectes primaires (comme le sicilien ou – avant sa quasi-disparition – le lorrain). Ceux-ci sont les héritiers directs de la latinité tardive, même s'ils ont pu connaître, à différents moments de leur histoire, les influences d'autres dialectes, de langues alloglottes ou de langues écrites, latine et romanes. Les langues romanes écrites et standard sont nées postérieurement à ces dialectes parlés, par un processus de neutralisation et – parallèlement – sous l'influence des modèles écrits latins. Si la régionalité linguistique se constitue à partir d'une langue neutralisée et la laisse transparaître facilement, les dialectes primaires romans se trouvent dès le moyen âge dans une opposition sensible avec les variétés romanes écrites. Il n'est pas exclu que des effets de rupture de code entre les dialectes et les langues en voie de standardisation se soient produits déjà alors, même si la distance linguistique interne augmenta surtout avec les réformes linguistiques du XVI<sup>e</sup> siècle.

La coexistence de dialectes primaires et d'une régionalité marquée suppose la survie des dialectes à côté d'une langue standard généralisée. Cela vaut, pour la Romania, uniquement pour l'Italoromania actuelle qui connaît aussi bien des dialectes primaires encore relativement vivants que des variétés régionales de prestige linguistique différent, notamment sous une forme standard (l'unique représentation du standard italien est régionalisée) et sous une forme familière (peu étudiée dans ce sens). La présence des dialectes d'oïl en France ne relève plus aujourd'hui que de l'histoire ; il peut y avoir encore toutefois une coexistence entre des dialectes d'oc et des variétés méridionales du français – mais il s'agit alors de variétés appartenant à deux langues différentes. Dans la frange nord de l'Ibéroromania péninsulaire, les deux types de variétés régionales ont aussi pu se rencontrer. La question nous semble moins tranchée pour le domaine du catalan ; quant au roumain, ses variétés

présentent les caractéristiques de dialectes secondaires.<sup>6</sup> Dans le cas du romanche et des autres idiomes romans, la standardisation n'est pas assez développée pour créer un véritable phénomène de régionalité ; nous avons plutôt affaire à de petits conglomérats de dialectes plus ou moins étroitement apparentés.

## 2.2. Les dialectes secondaires

La question se présente différemment pour les dialectes secondaires : ceux-ci sont nés, selon la définition traditionnelle de Coseriu, comme variation ultérieure d'une langue déjà constituée ; l'exemple classique dans la Romania est le castillan qui s'est répandu lors de la Reconquista à partir du nord de la Péninsule ibérique vers le centre et le Sud et qui a continué ensuite son expansion vers l'Amérique. Au moment où cette expansion prenait son envol, aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, le castillan était déjà formé comme langue parlée ; aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, quand s'achève la conquête de la plus grande partie de l'Andalousie, c'était aussi une langue écrite dont les processus de neutralisation interne étaient relativement avancés suite aux brassages des migrations. Comme conséquence de ces évolutions dans l'espace, l'espagnol est la langue romane qui s'est rapprochée la première d'une forme au moins partiellement standardisée ; par ailleurs, dans les régions méridionales de la Péninsule, des dialectes secondaires se sont formés depuis les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles en s'éloignant du castillan/espagnol, notamment dans la phonétique et dans certains choix lexicaux, la grammaire restant beaucoup moins concernée. À l'heure actuelle il existe, par exemple en Andalousie, un continuum gradué qui s'échelonne entre les variétés rurales très marquées de l'andalou, l'espagnol *coloquial* régional et urbain, et le standard régionalisé propre à l'Andalousie, qu'un Andalou cultivé parlera dans les circonstances formelles ou à l'extérieur de sa région. Il est impossible d'opérer des ruptures fortes à l'intérieur de ce continuum, même si la distance entre les deux pôles peut paraître assez grande. Cette situation ressemble fortement, pour le français, à celle qui règne au Québec.

Dans une logique définitoire, les dialectes secondaires marqués de l'Andalousie ou du Québec ne sont pas clairement séparables des variétés plus neutres (les standards régionalisés) pour lesquelles nous proposons néanmoins de réserver l'appellation de « variétés régionales » *stricto sensu* ; celles-ci se démarqueraient alors par une plus grande proximité, notamment phonétique, des variétés standard, courantes ou familières de la langue générale. Elles se sont constituées, dans des entités spatiales comme l'Andalousie ou le Québec, autant à partir d'une langue dont l'épicentre réside en dehors de ces régions (la Castille et la France du Nord) qu'à partir des dialectes secondaires qui s'y parlent encore actuellement. Cette situation complexe est partagée par toute la *Romania nova*, donc par toutes les langues d'expansion de l'époque moderne, notamment l'Amérique hispanique et portugaise.

L'Afrique francophone et lusophone représente encore un autre cas de figure : les langues européennes ne s'y sont pas diffusées à la seule faveur d'un mouvement migratoire,

<sup>6</sup> C'est l'effet d'une constitution tardive du territoire linguistique actuel, suite à des migrations diverses, notamment un mouvement de population venant du sud du Danube à l'aube du Moyen Âge ; cf. la description détaillée de Dahmen 2003, chap. 3.

mais surtout par le biais de contacts entre des populations locales alloglottes et des locuteurs européens, à travers différentes institutions (commerce, armée, église, école, administration, etc.). Ce cas de figure se rapproche le plus de ce que E. Coseriu appelait « dialectes tertiaires » (1981), nés au contact de langues d'adstrat et produits par des groupes importants de population sans liens immédiats avec la langue standardisée importée d'Europe.

### 3. Régionalité et codification pluricentrique

#### 3.1. Le français

La situation des variétés régionales est encore compliquée par leur apparition dans des nations diverses qui partagent une même langue : les espaces linguistiques de référence sont formés à l'époque actuelle par le cadre étatique et se différencient en fonction des nations. Nous sommes en face du phénomène de la codification pluricentrique qui caractérise toutes les langues dotées de plusieurs standards nationaux. C'est en anglais que le phénomène est le plus développé, cette langue connaissant une multitude de niveaux différents de codification pluricentrique entre les variétés « nationales », en Grande-Bretagne, en Irlande, aux Etats-Unis, au Canada anglais, en Australie et en Nouvelle-Zélande et, partiellement, en Inde, ainsi que des variétés de langue de communication comme l'anglais d'Asie ou l'anglais d'Afrique. Le français, quant à lui, est une langue nationale en France, en Suisse, en Belgique et au Canada ; par ailleurs, il a aussi une existence de type national dans les trois pays du Maghreb et dans certains pays d'Afrique subsaharienne, même s'il n'est presque jamais, dans ces cas, la langue maternelle (cf. Gleßgen 1997, 44 sqq.).

Dans chacun de ces pays, le français a développé une variété de référence, de type standard, qui est reconnue par les locuteurs – au moins de manière intuitive – comme variété nationale propre ; cette variété se distingue des autres variétés standard nationales par des traits phonétiques, mais surtout lexicaux, phraséologiques et textuels, rarement grammaticaux. À l'intérieur de ce réseau à centres multiples, la variété standard de la France peut fonctionner comme un supra-standard – donc avoir un prestige linguistique supérieur et influencer l'évolution des autres variétés standard –, mais les standards nationaux ont une autonomie de fait (v. Thibault 1998b pour l'exemple de la Suisse romande) ; on rappellera en outre que la féminisation des titres, aujourd'hui enfin passée dans les mœurs en France, est née au Québec, ainsi qu'un grand nombre de francisations destinées à remplacer des anglicismes et dont le succès à l'échelle de la francophonie est très variable – *courriel* en est l'un des meilleurs exemples. Ce scénario vaut aussi pour les variétés familières et populaires qui se distinguent d'un pays à un autre, mais dont l'évolution connaît malgré tout des interactions et des convergences à travers les frontières (v. Thibault 1996:360 pour l'exemple de *papi* et *mami*, jadis inconnus au Québec et aujourd'hui entièrement passés dans l'usage ; on peut encore citer *vélo* « bicyclette »).

La complexité de ces données et la difficulté de leur reconnaissance et acceptation par les locuteurs et parfois même par des linguistes, ne facilitent pas l'identification et la des-

cription des phénomènes régionaux. Les variétés régionales internes du français de Belgique (ou de Suisse) s'opposent autant au standard national belge (ou suisse) qu'au standard (ou aux variétés régionales) de France. D'une part, le français standard de Belgique ou de Suisse n'est pas un français régional, mais un français national ; d'autre part, il montre des caractéristiques internes très semblables à celles du français régional d'Alsace (pour ne nommer qu'une région). Les particularités internes qui différencient les français « nationaux » des français régionaux de France résident dans l'existence de nombreux statalismes (v. l'index onomasiologique de Thibault DSR, pp. 809-811 : école, université ; administration, postes, état, politique ; armée ; institutions financières) et dans les traditions de discours qui peuvent varier notablement (cf. *infra* 5.1.). En même temps, d'autres types de variations lexicales et phonétique sont très semblables à ceux du français régional proprement dit.

En raison de ces ressemblances internes, nous retenons ici comme phénomènes de type régional toute la variation diatopique dans les formes standard, courantes ou familières des différents français régionaux. Chaque variété nationale ou régionale de français constitue d'ailleurs un tout indissoluble, qui fonctionne comme un système cohérent où chaque élément trouve sa valeur en opposition avec les autres, de haut en bas de l'échelle diastatique, de part et d'autre de l'axe diaphasique.

À l'échelle de la France, les mots dont l'extension diatopique ne couvre pas tout le pays n'appartiennent d'ailleurs pas à un vague « mésolecte » qui serait venu se glisser entre des patois conçus comme un « basilecte » et une langue standard complètement dépourvue de variation diatopique (fantasme désincarné) conçue comme un « acrolecte »<sup>7</sup> ; les diatopismes peuvent appartenir à n'importe quel niveau de langue (soutenue ou relâchée), voire au vocabulaire institutionnel et officiel (statalismes), et participent de plein droit à la configuration de la langue standard.

### 3.2. L'espagnol en Amérique

Le cas de l'Amérique hispanique montre peut-être encore avec plus de clarté la complexité des phénomènes : il se caractérise entièrement par la présence exclusive de variétés d'expansion ou de dialectes secondaires. À la différence des dialectes péninsulaires comme l'andalou, les variétés américaines d'espagnol ont connu dans les dernières cent cinquante années la formation de standards nationaux, comme au Québec ou en Suisse romande. Si, dans une optique panhispanique, les phénomènes propres à l'un des dix-neuf pays hispanophones pourraient être appelés « régionalismes », il s'agit en même temps de « particulari-

<sup>7</sup> La terminologie d'« acrolecte », de « mésolecte » et de « basilecte » s'applique de toute façon le plus souvent à des situations où le français n'est pas la langue maternelle de la plus grande partie de la population, comme c'est le cas dans plusieurs pays d'Afrique noire ; ces termes évoquent alors la plus ou moins grande maîtrise (sur un continuum) de la variété prestigieuse de français local (celle pratiquée par les élites) par des populations qui n'ont souvent appris que des bribes de français, en situation informelle. On voit bien que le français parlé dans les régions de France n'a rien à voir avec un tel conditionnement sociolinguistique.

tés nationales », surtout si ces formes sont diffusées dans l'intégralité du pays (cf. infra Eberenz). Mais étant donné la grande taille de la plupart de ces pays, il existe en outre de nombreux lexèmes régionaux à proprement parler, dont la diffusion à l'intérieur de chaque pays est elle-même limitée : la langue de Monterrey ou celle de Ciudad Juárez connaissent sans conteste des caractéristiques propres par rapport à la langue de la ville de Mexico ou à celle du Yucatán, même si cette question n'a jamais été étudiée de façon systématique. Une grande difficulté d'évaluation réside dans le fait que le standard national – qui doit évidemment servir de référence pour toutes ces questions – reste implicite pratiquement dans tous les pays d'Amérique. Seul le Mexique connaît – depuis 1996 seulement – avec le *Diccionario usual del español en México* un dictionnaire qui peut prétendre décrire le vocabulaire de base du standard national, même si cette description reste encore très imparfaite (cf. Gleßgen 1999).<sup>8</sup>

La situation se complique encore dans un pays comme la Colombie, où la formation d'une variété standard nationale est moins avancée et où nous devons supposer, selon les régions, différentes variétés qui ont chacune une validité générale dans leur région respective. La situation ressemble donc quelque peu à celle du catalan, pour lequel on doit distinguer la variété de Catalogne, celle du Pays Valencien, et celle des Îles Baléares (l'aménagement linguistique en pays catalanophones est toutefois beaucoup plus avancé qu'en Amérique latine). L'étude des régionalismes à l'intérieur de la Colombie est donc une étape obligatoire pour pouvoir identifier ensuite les éléments de l'espagnol propres à la Colombie, donc ses particularités nationales. Dans ce sens, la description de la régionalité devient pour l'Amérique partie intégrante et constitutive d'une lexicographie différentielle, même au niveau des variétés nationales ; jusqu'à preuve du contraire, tout mot utilisé en Amérique aujourd'hui ou dans le passé doit être considéré comme un terme potentiellement régional à l'intérieur des limites nationales. Ce n'est qu'en prouvant que le lexème s'emploie dans tout le pays qu'on pourra le considérer comme une particularité nationale à proprement parler.<sup>9</sup>

<sup>8</sup> La description lexicographique des variétés nationales est enclenchée un peu partout, grâce entre autres au *Nuevo diccionario de americanismos* en chantier à Augsburg et dans différents pays d'Amérique ; les dictionnaires de ce projet sont toutefois, malgré leurs indéniables vertus, à visée strictement synchronique, et dépourvus de considérations philologiques (textuelles). Par ailleurs, de tels travaux ne sont pas favorisés par le contexte socio-politique : l'université se trouve, en Amérique ibérique, dans une situation de détresse extrême. La formation d'un standard national par des dictionnaires de référence n'est pas à l'ordre du jour ; une telle démarche contribuerait probablement à renforcer l'identité linguistique des locuteurs dans les différents pays.

<sup>9</sup> En ce qui concerne la faisabilité d'une telle entreprise (mais cf. aussi Eberenz, ici 251 sqq., et Thibault à paraître 'a'), il faut bien sûr rappeler comme point de départ l'existence de la nouvelle banque de données CREA, dont la large part consacrée à des sources américaines complète très utilement le corpus du *Léxico hispanoamericano* de Boyd-Bowman et le CORDE (cf. Thibault / Gleßgen 2003). Dans les années à venir, les corpus de textes concernant l'Amérique hispanique se multiplieront inévitablement. Avec les instruments d'interrogation qui se préparent dans le même temps, il sera sans doute possible de relever des particularités marquées dans le diasystème et donc aussi des termes régionaux. L'interprétation de tels matériaux de première main à l'aide des nombreuses études différentielles sur le vocabulaire d'Amérique ainsi que des données des atlas linguistiques disponibles n'a donc rien d'impossible.

#### 4. Régionalité et plurilinguisme

Les variétés régionales se trouvent toujours en contact avec d'autres variétés linguistiques qui s'inscrivent dans des logiques les plus diverses ; il peut s'agir de dialectes primaires de la même langue (comme l'italien régional dans la péninsule italienne) ou d'une langue romane proche (comme l'italien régional en Sardaigne, le français régional dans des zones occitanophones ou l'espagnol régional en Catalogne) ; dans le cas des dialectes secondaires, cette coexistence devient consubstantielle aux variétés régionales. Par ailleurs, toute autre langue alloglotte peut entrer en contact avec des variétés régionales (comme le dialecte alémanique avec le français régional d'Alsace ou le dialecte tyrolien à côté du ladin avec l'italien régional du Haut-Adige). Ces contacts linguistiques soulèvent notamment des problèmes d'interprétation dans la question de la genèse des variétés régionales : s'il faut supposer que la régionalité se produit à partir d'une langue neutralisée (standard ou familière), elle intègre néanmoins des éléments linguistiques des langues de contact régionales ; ce phénomène est encore très souvent mal interprété comme presque entièrement responsable de la genèse de ces variétés régionales, alors qu'il n'y concourt que partiellement (on rappellera que le nombre et l'importance des germanismes en français de Suisse romande ont tendance à être largement surévalués, et que les archaïsmes du français québécois sont souvent expliqués comme des anglicismes par les puristes, parfois au-delà de toute vraisemblance).

#### 5. Caractéristiques propres à la régionalité linguistique

##### 5.1. Degré de différenciation interne

La dépendance des variantes dites régionales d'une langue neutralisée ou standard a des conséquences linguistiques immédiates : notamment, le degré de leur différenciation interne est faible, au moins dans un premier temps. La régionalité est un phénomène secondaire né par la différenciation d'une langue déjà « neutralisée ». Dans un deuxième temps, la régionalité peut se développer de façon plus autonome et donner lieu à la constitution d'une nouvelle entité linguistique qui s'éloigne ou sort de son diasystème d'origine. Certaines variétés de la *Romania nova*, comme par exemple le français parlé du Québec ou, *mutatis mutandis*, le portugais du Brésil, se trouvent dans une telle logique centrifuge. Mais ceci n'est pas le cas habituel puisqu'il s'agit de phénomènes relativement récents, accompagnés d'une culture de l'écrit très développée qui contribue pour sa part à endiguer les forces de diversification.

L'épicentre interne de la régionalité linguistique réside dans le choix et la transformation des mots ainsi que dans la prononciation ; la grammaire n'est touchée que dans une moindre mesure. La régionalité est, par ailleurs, plus forte à l'oral qu'à l'écrit. Elle peut



s'accompagner en outre de phénomènes de diversification pragmatique et textuelle notables ; pour reprendre l'exemple du Québec, les différences qui frappent le plus les visiteurs européens concernent en premier lieu l'interaction sociale exprimée par la langue, les affiches, la relation avec l'ironie ou la politesse, etc. Cela est également valable, par exemple, pour les formes de dialogues habituelles en Castille et, en contraste, au Mexique.

L'étude de la diversification textuelle et pragmatique dans la régionalité linguistique mérite donc toute l'attention ; néanmoins, l'état de la recherche est si peu avancé pour ces domaines que nous avons renoncé à les intégrer dans ce volume.

## 5.2. Conscience linguistique et valeur identitaire

Même si la régionalité linguistique est clairement perceptible dans les formes de la langue, elle est souvent accompagnée d'une faible conscience linguistique de ses locuteurs. Ceux-ci ne se rendent pas compte facilement ni ne mesurent exactement qu'ils parlent (et écrivent) un langage régionalement marqué.<sup>10</sup> Cette faible conscience se transmet même aux scientifiques linguistes qui très souvent ne prennent pas en considération les phénomènes de régionalité, ce qui explique la relative faiblesse des traditions d'études dans ce domaine. Il est clair que les spécialistes de la régionalité en sont conscients, mais ce n'est pas une conscience partagée par la communauté des linguistes en général ; il faut aussi dire que le bas niveau moyen des études consacrées à la régionalité n'a pas contribué à mettre celle-ci sur le devant de la scène scientifique.

Or, la faible conscience de la régionalité linguistique contraste curieusement avec son potentiel identitaire, pleinement développé. Grâce aux éléments régionaux, un habitant d'une région ou d'un lieu donné peut reconnaître spontanément et intuitivement si son interlocuteur vient du même lieu que lui ou non ; il ne sera pas en mesure, normalement, d'identifier l'origine précise si l'interlocuteur vient d'ailleurs, mais il saura que son origine est différente de la sienne. Par conséquent, la régionalité fonctionne comme un vecteur identitaire pour les habitants d'une région qui se reconnaissent comme appartenant au même monde par ces marques communes. En cela, la régionalité linguistique remplit les mêmes fonctions sociologiques qu'un dialecte ou qu'une langue définie dans une situation diglossique ou polyglossique.

## 5.3. Facteurs de genèse

La genèse des régionalismes n'a jamais été étudiée de manière à la fois globalisante et détaillée ; néanmoins, les contributions de ce volume donnent, à partir de l'exemple du français, un certain nombre d'éléments d'explication pour la mise en place de traits régionaux (cf. notamment Chambon et Greub). Les cartes dialectométrisées du DRF (Goebel) montrent clairement la formation de centres régionaux autour des grandes villes de France (Paris,

---

<sup>10</sup> Cf. l'exemple du DSR, qui a montré aux Suisses romands – même aux plus puristes d'entre eux – qu'ils n'écrivent pas tout à fait comme les Français.

Lyon, Bordeaux, Marseille, etc.) ; elles nous enseignent aussi qu'en matière de régionalité, la France connaît deux ensembles, occidental et oriental, qui se superposent au regroupement caractéristique des dialectes galloromans au nord et au sud du « Croissant » (cartes 15 et 16). Ce n'est pas la moindre des découvertes que d'avoir montré que les régionalismes de la grande région lyonnaise ont plus en commun avec le sud-est de la France qu'avec le nord, alors que les dialectalismes francoprovençaux obéissent à un tropisme septentrional (cartes 17 et 18). On ne s'étonnera évidemment pas de la relative absence de régionalismes en Île-de-France et dans ses franges nord et sud, l'influence de Paris s'y exerçant de façon indiscutable.

Les régionalismes se forment donc à l'intérieur de réseaux de communications préférentiels, à l'intérieur d'une communauté linguistique déjà établie ; ils reflètent en cela les modalités de la vie sociale d'un monde déterminé par l'urbanisme. Cet état de fait, fondamental à notre avis, semble extrêmement difficile à concevoir pour les dialectologues traditionnels, qui peinent à faire le saut épistémologique qui permettrait de rendre justice à ce nouvel objet d'étude. Réaffirmons donc ici également qu'il serait vain de chercher les sources de la régionalité uniquement dans le « substrat » dialectal, que d'aucuns appellent « basilectal » ; les monographies lexicales que nous présente le DRF démontrent à l'évidence, pour qui veut bien les lire, que la régionalité naît de facteurs variés, qu'on peut ramener à trois catégories : archaïsmes (par rapport à la langue standard), néologismes (forgés à partir de celle-ci), et emprunts aux langues en contact (qu'il s'agisse de dialectes primaires, de langues allogottes, ou même d'une langue internationale comme l'anglais ou l'espagnol).<sup>11</sup>

#### 5.4. La dimension historique de la variation régionale

Si la variation régionale est une évolution récente en termes anthropologiques et même historiques, elle a néanmoins une dimension historique non négligeable. Même si l'on fait abstraction de la genèse des premiers dialectes secondaires, les débuts d'une régionalité au sens où nous l'entendons ici se placent au moyen âge tardif et aux premiers siècles de l'époque moderne. Les variétés écrites du français médiéval, notamment, s'inscrivent dans la logique d'une régionalité linguistique d'un standard en émergence ; les différentes *scriptae* régionales qui s'instaurent aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles représentent une forme de codification pluricentrique d'une langue élaborée, partout différente de l'oral. La supériorité de la chancellerie royale et des *scriptoria* et chancelleries de Paris contre les autres réseaux régionaux ne s'instaure qu'au fur et à mesure et prend enfin sa véritable importance au XV<sup>e</sup> siècle. Les divergences entre les variétés écrites de la langue d'oïl concernent surtout des traits grapho-phonétiques, le lexique et la morphologie verbale, presque pas la grammaire ni même les traditions de discours. Cette régionalité de l'écrit s'estompe aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles par la normalisation linguistique, mais elle se forge à cette même époque une voie à l'oral : il faut supposer qu'il existait depuis cette époque une élite francophone dans les différentes parties du royaume, même dans les territoires d'oc où se parlait un français de

<sup>11</sup> Cf. ici Chambon p. 14, paragraphe 2.3.1., pour une critique des classifications diachroniques traditionnelles.

type régional qui a fini par s'imposer au XX<sup>e</sup> siècle comme forme habituelle du langage (cf. Chambon 2004, ainsi que cf. les multiples travaux de Rézeau sur la régionalité du XVIII<sup>e</sup> siècle ; v. sa bibliographie dans ce volume, pp. XIX-XXIX).

Dans un certain sens, la codification pluricentrique de l'espagnol s'inscrit aussi dans une logique de régionalité : l'évolution de l'espagnol écrit et standard connaît dès le XVI<sup>e</sup> siècle un grand centre extra-européen avec la ville de Mexico ; la production de l'écrit dans cette ville impliquait une action de modèle semblable à celle des grandes villes péninsulaires (cf. Gleßgen 2003). Avec le développement des *Virreinos* américains aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la codification à partir de plusieurs centres s'instaure en préparant la situation actuelle.

Il est clair que la grande époque de la régionalité linguistique se place au XX<sup>e</sup> siècle et qu'elle continuera au XXI<sup>e</sup> ; mais elle a déjà une longue histoire derrière elle.

## 6. Le cas du français : pourquoi l'étudier ?

### 6.1. Caractéristiques externes du diasystème et état de la recherche

En quoi le français constitue-t-il un terrain d'étude particulièrement favorable à l'étude de la régionalité ? Rappelons d'abord que nous avons la chance de bien connaître les états anciens de la langue, ce qui a déjà permis d'obtenir des résultats intéressants dans l'étude des plus anciens témoignages de la régionalité à l'écrit (citons entre autres Roques, Rézeau, Chambon et Greub, dont les publications rendent bien compte de l'historicité du phénomène). Le fait que le français comme langue « élaborée » cohabite depuis ses origines (et jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle) avec des dialectes primaires (wallon, picard, normand, champenois, lorrain, franc-comtois, etc.), plus que l'espagnol et contrairement au portugais ou au roumain, a certainement favorisé l'émergence de certains traits régionaux, tout comme sa rencontre avec ces autres parlers galloromans que sont le francoprovençal et l'occitan. La codification pluricentrique qui caractérise le français aujourd'hui (qu'elle soit perçue ou non par les locuteurs) rend la situation plus complexe et donc plus intéressante ; un tel phénomène ne pourrait guère être étudié à travers une langue comme, par exemple, l'italien (qui à part quelques helvétismes n'a pas à vivre avec les conséquences du pluricentrisme).

Un autre aspect qui favorise le choix du français pour l'étude de la régionalité est constitué par la richesse bibliographique qui s'offre à nous : aucune langue romane (à vrai dire, aucune langue tout court) ne dispose de l'équivalent d'un FEW pour replacer dans un cadre plus large les phénomènes lexicaux, qu'ils appartiennent au français « neutralisé », au français « des marges », ou aux nombreux dialectes primaires du galloroman ; les Godefroy, Tobler-Lommatzsch, Huguet et TLF nous offrent de l'histoire du vocabulaire français un portrait riche et détaillé (bien que toujours perfectible) ; enfin, la recherche en lexicographie différentielle francophone nous a donné ces dernières années de véritables recueils de monographies lexicales (DSR, DHFQ, DRF ; un DFB est annoncé, v. Francard infra) qui permettent, à leur tour, de nouvelles investigations (aréologie et cartographie, v. Goebel et Thorel infra, et Chambon 2004 ; provenance des emprunts, v. Buchi infra).

## 6.2. Pierre Rézeau et la description lexicographique des diatopismes du français

L'étude scientifique des diatopismes lexicaux du français est une réalité assez récente, mais l'intérêt qu'ils suscitent ne date pas d'hier. La lexicographie française recèle dès ses débuts de nombreuses données sur les restrictions diasystémiques qui affectent les unités lexicales, en particulier à l'époque classique, caractérisée par un idéal de « pureté ». Les diatopismes n'échappent pas, évidemment, au processus de sélection des unités lexicales appelées à faire partie de la norme (pour obtenir un bon aperçu du phénomène, v. le commentaire historico-comparatif de l'article *rester* du DRF). Parallèlement à la lexicographie générale, et s'appuyant sur cette dernière (fonction de « corpus d'exclusion »), des ouvrages de puristes consacrés aux diatopismes d'une région en particulier (traditionnellement connus sous le nom de « cacologies ») voient peu à peu le jour (la Suisse romande en a connu une longue série, dans chaque canton – v. la bibliographie du DSR ; pour la France, on peut citer entre autres les ouvrages de Desgrouais ou de Villa sur les « gasconismes » – v. la bibliographie du DRF). Le « Supplément » (1877) du *Littré* offre aux lecteurs de nombreux régionalismes, présentés du reste sans aucune intention normative. Les premières monographies consacrées entièrement à l'étude descriptive d'un lexique régional non-patoisant allaient toutefois apparaître hors de France. On doit à l'instituteur neuchâtelois William Pierrehumbert le chef-d'œuvre fondateur (bien que méconnu) de la lexicographie différentielle francophone, le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* (1926), un ouvrage visionnaire dont la réception scientifique est restée malheureusement très en deçà de ce qu'elle aurait légitimement mérité (v. Knecht 1993). Le fait que le français régional lui-même ait longtemps tardé à être conçu comme un objet d'études à part entière, clairement distinct des patois, a probablement contribué à cette longue occultation.<sup>12</sup> À peu près à la même époque, la *Société du parler français au Canada* publie le *Glossaire du parler français au Canada* (1930), résultat de longues enquêtes, enrichies par une louable tentative de tendre un pont entre canadianismes et parlers galloromans (v. à ce sujet la riche bibliographie du GPFC) ; les patois n'ayant pas été transplantés tels quels en terre d'Amérique, les particularités du français qui s'y parle ne peuvent appartenir qu'à cette nouvelle réalité, le français régional, qui peine à s'imposer dans la conscience des chercheurs. De retour en France, citons parmi les précurseurs les noms d'Oscar Bloch (1921) et bien sûr d'Auguste Brun (1923, et surtout 1931). Par la suite, l'essentiel des efforts semble s'être concentré sur l'étude des patois, ou de ce qui en reste, et pendant de nombreuses années rien de remarquable ne se publie. On mentionnera pour mémoire l'imposante thèse de Jacques Pohl (1950), souvent citée par les spécialistes mais très mal diffusée. Il faut attendre les années 1970 pour assister enfin à une prise de conscience de la communauté scientifique qui, soudain, commence à s'intéresser au français régional. Les premières manifestations de cet intérêt concernent d'abord la définition et la délimitation du concept (v. par ex. Straka 1977), mais les véritables réalisations lexicographiques consacrées aux diatopismes du fran-

<sup>12</sup> V. Lagueunière 1998, qui rappelle que le commentaire de W. von Wartburg dans le *Beiheft* du FEW sous « neuch. » montre clairement qu'il ne comprend pas bien la nature des matériaux réunis par Pierrehumbert.

çais de France n'apparaissent que dans la décennie suivante, avec Tuaillon 1983.

C'est alors qu'entre en scène Pierre Rézeau. L'ouvrage de G. Tuaillon avait déjà suscité de sa part un compte rendu (RLiR 47, 486-491), ce qui n'étonne guère lorsqu'on sait qu'il était sur le point de publier lui-même une contribution remarquée à la lexicographie (alors naissante) des diatopismes du français contemporain de France, son *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde* (1984). Des publications antérieures montrent qu'il s'intéressait déjà depuis quelques années au sujet, en particulier par le biais des français d'Amérique (v. n° 19 et 25 dans sa bibliographie), auxquels il est toujours resté fidèle par la suite (v. n° 33, 36, 40, 41, 49, 67, 70, 80, 91). Son apport à notre connaissance des diatopismes lexicaux allait s'illustrer également dans l'étude métalexographique de leur traitement (n° 36, 47, 62, 89, 93), ainsi qu'à travers des contributions théoriques, méthodologiques et récapitulatives (n° 55, 72, 79). Conscient de l'importance des données anciennes dans le traitement historique qu'il convient d'accorder aux diatopismes, il édite des recueils de régionalismes du passé (n° 71, 90) ou des glossaires patoisants comprenant de nombreux régionalismes « cachés » (n° 44). Enfin, un premier coup d'essai annonce l'actuel *Dictionnaire des régionalismes de France : il s'agit de Variétés géographiques du français de France aujourd'hui : approche lexicographique*, paru en 1999. P. Rézeau y concrétise sur le papier ce que de nombreuses années d'expérience comme rédacteur-réviseur au TLF, conjuguées à de longues et profondes réflexions sur le problème de la lexicographie différentielle, lui ont permis d'élaborer. La méthode est rodée, le ballon d'essai est bien lancé, et au milieu de la grande médiocrité qui caractérise la plupart des ouvrages parus sur le français régional de France dans les années 1980-1990, la publication du DRF en 2001 vient enfin rappeler qu'il est possible d'accorder aux diatopismes un traitement décent, à la hauteur des exigences qui sont aujourd'hui de mise en lexicographie française. La France a enfin rattrapé son retard sur Pierrehumbert (1926 !). À vrai dire, sous certains de leurs aspects, les articles du DRF sont d'ailleurs supérieurs à ceux du TLF ; P. Rézeau a su innover, en en soignant particulièrement le commentaire historico-comparatif (centré sur l'essence même du caractère diatopique, et non sur l'étymologie lointaine) et en introduisant des raffinements microstructurels (autonomisation des synonymes standards par rapport aux gloses définitionnelles ; mention des géo-synonymes ; mise en relief du discours métalinguistique dans les citations ; bon dosage de données encyclopédiques ; exploitation intelligente des données iconographiques).

### 6.3. Perspectives de recherche dans le domaine des français régionaux

Est-ce à dire qu'il n'y a plus rien à faire ? Loin de là ! En publiant le DRF, P. Rézeau met la barre très haut ; espérons que l'effet en sera stimulant et non inhibiteur.

Une première constatation, très banale, s'impose : la nomenclature du DRF n'a pas tout épuisé, bien évidemment, et de nombreux diatopismes attendent encore l'honneur d'un traitement lexicographique décent. Une solution possible est celle des recueils régionaux, où le fait de se centrer sur une aire plus restreinte permet de traiter un plus grand nombre d'unités lexicales. C'est exactement ce qu'a entrepris P. Rézeau lui-même, avec son ouvrage à paraître sur le français d'Alsace. Rappelons que la Corse n'est pas du tout incluse dans le

DRF, et que d'autres régions y sont sous-représentées.

Un autre aspect lacunaire de la nomenclature du DRF réside dans l'absence de régionalismes aujourd'hui désuets. S'il était légitime dans un premier temps de donner la priorité aux mots encore très vivants aujourd'hui, ne serait-ce que pour dépoussiérer l'image que l'on se fait (linguistes et profanes) des régionalismes, il serait fondamental de s'attaquer aujourd'hui aux diatopismes à toutes les époques de l'histoire de la langue française, comme ont commencé à le faire certains collègues (cf. Roques, Greub, Chambon ; v. bibliographie finale).

Les données réunies par l'équipe du DRF rendent également possibles des études d'aréologie à l'échelle de la France, ce que les recueils régionaux ne permettent évidemment pas de faire. Les perspectives ici sont très encourageantes, mais la méthodologie à suivre pour adapter les principes de la dialectologie (traditionnelle ou dialectométrique) à ce nouvel objet d'étude est encore en gestation. Les études préliminaires (Chambon, Thorel, Goebel) suggèrent d'une part que la tripartition de l'espace galloroman (oïl, francoprovençal, oc) ne trouve pas de correspondant en français régional, d'autre part que les grandes villes ont joué un rôle déterminant dans la diffusion des types lexicaux.

La nomenclature du DRF laisse aussi dans l'ombre le problème des régionalismes « négatifs ». Le français de certaines régions se caractérise, non seulement par la *présence* d'éléments lexicaux dont la diffusion ne s'étend pas à toute la France, mais également par l'*absence* de certains mots autrement connus dans tout le reste du territoire national. La prise en compte de tels phénomènes ne peut être assurée par une méthodologie de dépouillements traditionnels, et seul le recours à des bases de données textuelles informatisées pourrait garantir une appréhension objective du phénomène (v. Thibault, à paraître 'b').

Autre petite faiblesse du DRF : les données tirées de corpus oraux. Contrairement aux rédacteurs du DHFQ, qui ont bénéficié de l'existence de nombreux corpus oraux entièrement lemmatisés, les artisans du DSR ont travaillé essentiellement à partir de données écrites, pour la simple et bonne raison que des corpus oraux transcrits et immédiatement exploitables dans une perspective lexicographique ne sont pas disponibles pour le français de France. Un énorme travail reste à faire dans ce domaine. L'exploitation de tels corpus présenterait une complémentarité très précieuse par rapport aux données tirées de l'écrit ; mais il faudrait bien sûr qu'elles soient éditées dans toutes les règles de l'art (rappelons qu'il existe aussi une philologie de l'oral, mise au point depuis longtemps déjà par la sociolinguistique).

Comme on le voit, ce ne sont pas les avenues qui manquent. Espérons que le bel exemple que nous présente P. Rézeau avec son DRF saura gagner à notre discipline de jeunes chercheurs brillants, que la médiocrité de certains travaux dans le domaine de la lexicographie différentielle francophone avait détournés vers d'autres disciplines, moins marquées par un certain amateurisme qui n'est pas de mise dans le monde de la recherche universitaire.

## 7. Structure du colloque

Les contributions de ce colloque voudraient fournir un premier apport pour l'étude des français régionaux après et à partir du DRF. Elles ont été regroupées en trois grands ensembles : (1) L'étude des régionalismes du français : considérations théoriques et méthodologiques ; (2) Le modèle du DRF : études métalexographiques et perspectives d'avenir ; (3) Régionalismes, dictionnaires et société.

Le premier ensemble s'ouvre sur une contribution de Jean-Pierre Chambon, qui a bien voulu après son exposé critique de la période 1983-1993 (v. Chambon 1997a) se livrer à un nouveau bilan sur l'état de la discipline. Suivent des articles où la variation « régionale » est confrontée à d'autres types de variation diatopique (dialectes primaires chez Jean-Paul Chauveau et Michel Francard ; créoles chez Albert Valdman) ; cette confrontation se prolonge dans les ouvrages lexicographiques de référence à travers la contribution de France Lagueunière. Eva Buchi a fait le relevé exhaustif des emprunts traités dans le DRF, ce qui nous donne une idée plus précise de l'importance de ce sous-ensemble au sein des diatopismes du français. Les contributions de Frankwalt Möhren et de Yan Greub s'interrogent sur les aspects historiques du problème, les axes diatopiques et diachroniques étant bien sûr intimement reliés.

La seconde section réunit des travaux directement associés à l'existence du *Dictionnaire des régionalismes de France* de Pierre Rézeau ; celui-ci a donné lieu à des entreprises d'interprétation géolinguistique de ses matériaux (Mathilde Thorel ; Hans Goebel<sup>13</sup>), ainsi qu'à des analyses métalexographiques (Michaela Heinz ; Louis Mercier). Avec Claude Frey et Rolf Eberenz, la problématique du DRF est portée au-delà des frontières de l'Hexagone, en s'étendant respectivement aux français d'Afrique et à la régionalité de l'espagnol péninsulaire.

Enfin, la troisième section réunit des textes qui abordent les rapports entre la régionalité, les dictionnaires et la société. Les travaux de l'OQLF, présentés par Robert Vézina, illustrent bien la nature pluricentrique du français « langue d'élaboration ». Cette régionalité ne va pas sans causer certains problèmes aux auteurs de dictionnaires d'usage, comme le montre Marie-José Brochard. Enfin, Franz Lebsanft replace la problématique des régionalismes du monde francophone dans le contexte plus large des études sur la « culture de la langue », ou « culture linguistique ».

L'idée directrice des études réunies dans ce volume a été de montrer les perspectives qu'apporte la parution du DRF à la recherche : cette belle réalisation ne doit pas paraître à la communauté scientifique comme une fin en soi mais constituer un point de départ pour une nouvelle ère des études sur la régionalité linguistique. C'est là un des enseignements les plus saisissants de la personnalité exceptionnelle qu'est Pierre Rézeau, celui de ne jamais laisser s'éteindre la flamme de la passion dans la quête scientifique.

---

<sup>13</sup> Dans la même veine, v. encore Goebel / Rézeau 2005.